académie paulyphonie · 2027

assurance de responsabilité civile

consigne et modèle d'attestation · pièce obligatoire de l'inscription

Chaque élève doit joindre à son formulaire d'inscription une **attestation d'assurance de responsabilité civile** en cours de validité pendant toute la session (du 20 juillet au 1er août 2027). Pour un mineur, c'est le contrat des parents ou représentants légaux qui est le plus souvent concerné.

1 · ce que le document doit indiquer

- le nom de l'**assureur** et le **numéro de contrat** ;
- le nom de l'**assuré**, et la mention que **l'élève** (y compris mineur, y compris à l'étranger si l'élève ne réside pas en France) est couvert ;
- une garantie de **responsabilité civile** couvrant les dommages causés à des tiers (personnes, locaux, matériel), y compris lors d'activités extrascolaires et de séjours collectifs ;
- la **période de validité**, qui doit inclure du 20 juillet au 1er août 2027 ;
- la date, le cachet ou la signature de l'assureur (ou un document officiel de l'assureur, par exemple la page « attestation » de votre espace client).

2 · où le trouver

- Multirisque habitation, assurance « responsabilité civile vie privée » ou contrat famille : l'extension « enfants » et « activités extrascolaires » est en général comprise. Demandez l'attestation à votre assureur ou téléchargez-la.
- Assurance scolaire ou extrascolaire : acceptée si elle couvre la période du séjour et la responsabilité civile.
- Élève résidant hors de France : une attestation équivalente de l'assureur du pays de résidence suffit, en français, anglais ou espagnol.

À savoir. La responsabilité civile couvre les dommages que l'élève cause aux autres ; elle ne couvre pas les dommages qu'il subit lui-même (blessure, accident), ni son instrument, ni ses effets personnels. Une garantie individuelle accident et une assurance de l'instrument sont recommandées. L'organisateur n'est pas responsable des vols ou dégradations de l'instrument et des affaires personnelles.

3 · modèle d'attestation (à faire remplir par l'assureur, ou à recopier sur le papier à en-tête de l'assureur)

Attestation d'assurance de responsabilité civile

compagnie ou mutuelle d'assurance

agence ou courtier (adresse, téléphone)

numéro de contrat

nature du contrat (habitation, vie privée, scolaire…)

nom et prénom de l'assuré (souscripteur)

élève couvert (nom et prénom)

période de validité : du

au

L'assureur certifie que le contrat ci-dessus garantit la responsabilité civile de l'élève désigné, pour les dommages corporels, matériels et immatériels causés aux tiers, y compris lors d'un séjour collectif et d'activités extrascolaires organisés à Pau (France) du 20 juillet au 1er août 2027.

fait à

le

cachet et signature de l'assureur